

# La grande crue parisienne

**LE JOUR OU L'EAU REVIENDRA**

de **Pascal Popelin**

Éd. Jean-Claude Gawsewitch,  
221 p., 17,90 €

C'est un livre que tous les Parisiens devraient lire. Non pour se faire peur, mais au contraire pour se prémunir contre l'angoisse d'une prochaine inondation. Car le retour d'une grande crue à Paris est «*une certitude, dont seule la date est inconnue*», prévient Pascal Popelin qui représente la Seine-Saint-Denis au Conseil d'administration des Grands lacs de Seine, dont il est le président depuis 2001.

Après un survol de l'histoire de la Seine (du nom de la déesse romaine Sequana) et de ses crues irrégulières au fil des siècles (1658, 1740, 1876...), l'auteur s'attarde sur celle de 1910 en montrant que les facteurs qui l'avaient déclenchée peuvent aisément se reproduire: été pluvieux, terres gorgées d'eau, précipitations simultanées sur les bassins de l'Yonne et de la Marne, les deux principaux affluents de la Seine. Alors que la crue de 1910 avait affecté directement 200 000 Parisiens et paralysé Paris durant un mois, on estime aujourd'hui à 850 000 le nombre d'habitants qu'il faudra accueillir ponctuellement ou reloger durablement (sans parler de ceux qui seront privés d'électricité, de chauffage et d'Internet) et à un trimestre le temps nécessaire pour que la capitale retrouve une activité normale après une semblable inondation (il est probable que l'eau dépasse la barre des 8,62 m atteinte en 1910).

De même, alors qu'en 1910 le coût de l'inondation est estimé à un peu plus d'un milliard d'euros actuels, quand l'eau reviendra les conséquences seront bien

plus lourdes: le rapport de 1998, qui évaluait les dommages que causerait une «*crue type 1910*», les estimait entre 8,4 et 12,2 milliards d'euros.

Les dégâts, en effet, ne concernent pas seulement les quartiers inondables (notamment les XII<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> arrondissements). Car en s'engouffrant par les tunnels du métro et du RER (la RATP et la SNCF ont répertorié 477 entrées d'eau sur leur réseau), par les parkings souterrains (ceux de la gare de Lyon sont particulièrement exposés) et par les conduites électriques souterraines, l'eau peut gagner toute la capitale. «*Le système d'indemnisation des catastrophes naturelles est capable de mobiliser environ 3,5 milliards d'euros par an*», rappelle Pascal Popelin, qui est aussi vice-président du conseil général de Seine-Saint-Denis. Et de rappeler le rôle primordial des quatre réservoirs construits en amont et pouvant retenir au total 830 millions de m<sup>3</sup> d'eau (ce qui reste très en deçà de la crue de 1910 que l'on estime à 6 milliards de m<sup>3</sup>).

Le premier barrage sur la Blaise (affluent de la Marne) à Champaubert-aux-Bois a été terminé en 1938 (capacité initiale de 23,5 millions de m<sup>3</sup>) et deviendra, en 1974, le lac du Der-Chantecoq ou «*réservoir Marne*» (350 millions de m<sup>3</sup>). Le barrage de Pannecière (Nièvre) a été achevé en 1949 (plus de 80 millions de m<sup>3</sup>). Le lac d'Orient ou «*réservoir Seine*», avec une capacité de 205 millions de m<sup>3</sup>, a été inauguré en 1966. Enfin, les lacs du Temple et d'Amance, ou «*réservoir Aube*», ont été inaugurés en 1990 (170 millions de m<sup>3</sup>). Ces grands lacs de Seine participent, depuis 2007, au programme européen «*Flood resilient city*» pour la prise en compte des risques d'inondations dans les métropoles.